



Paroisse de Corpataux-Magnedens

ASSEMBLEE PAROISSIALE DU 18 AVRIL 2023

PROCES VERBAL

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 22 mars 2022 (il ne sera pas lu, mais affiché au pilier public et pourra être consulté sur notre site <http://paroisse-corpataux-magnedens.ch>)
2. Comptes 2022 et rapport de la commission financière
3. Budgets 2023 et rapport de la commission financière
4. Election du conseil de paroisse (informations)
5. Election de la commission financière
6. Désignation des candidats pour l'élection des représentants des paroisses à l'assemblée de la Corporation ecclésiastique cantonale (CEC)
7. Activités pastorales
8. Divers

Il est 20h, M. le vice-président, Pascal Wicht souhaite la bienvenue aux 10 personnes présentes (9 paroissiens/ennes et l'Abbé Jean), pour cette assemblée 2023.

Il est précisé que l'assemblée a été convoquée par tout-ménage, par affichage au pilier public à Corpataux et par publication dans la Feuille officielle.

Comme d'habitude, le budget et les comptes étaient disponibles auprès du bureau paroissial, de même que le procès-verbal de l'année précédente, qui était par ailleurs affiché également au pilier public et sur le site internet de la paroisse.

Sont excusées les personnes suivantes :
Mme Adeline Meuwly et M. Pascal Schouwey

Est nommé scrutateur la personne suivante, que le vice-président remercie par avance : M. Pierre-Michel Nicolet

Le vice-président procède à la lecture du tractanda et demande si quelqu'un a des observations à formuler à son sujet.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 2022

Il est indiqué que le procès-verbal ayant été affiché au pilier public et publié sur le site internet de la paroisse, il ne sera pas lu.

Questions ou remarques ? Aucune remarque ni question

Approbation par main levée : 9 + conseil

Aucune question ou remarque n'étant formulée, le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction.

2. Comptes 2022 et rapport de la commission financière

La parole est donnée à M. Michel Magne, en charge des finances qui distribue un exemplaire des comptes et en donne lecture.

Les comptes présentent un bénéfice de Fr. 1'025.20. La fortune au 31.12.2022 s'élève à Fr. 59'334.15.

Le vice-président remercie M. Michel Magne pour cette présentation.

La parole est donnée à la commission financière pour son rapport. Le 6 avril 2023, la commission financière soit Mme Marisol Gantner et M. Martial Monney a vérifié les comptes. M. Martial Monney, président, relève que malgré une réserve de Fr. 30'000.-, un bénéfice a été réalisé. Il propose à l'assemblée de les accepter tels qu'ils sont présentés et remercie le trésorier et toutes les personnes pour leur travail.

Le vice-président remercie la commission financière pour son travail.

Questions ?

M. Adrien Bourret souhaite savoir si le montant de Fr. 450'000.-- concernant la rénovation du clocher sera respecté vu qu'au 31.12.2022 nous avons déjà un montant de Fr. 337'471.25 aux charges. M. Michel Magne répond qu'en principe oui, mais nous n'avons pas encore reçu de factures définitives. Les échafaudages ont été démontés ce matin. Mme Maria Jousset dit que c'est beau. Mme Stéphanie Maradan Wehren demande si on aura une plus-value à cause du clocher qui n'était pas droit. On ne sait pas encore. M. Alain Jousset demande si la flèche est en zinc. Oui comme prévu. M. Adrien Bourret demande si les biens culturels ont accepté d'octroyer une subvention. M. Michel Magne informe que nous verrons lors des décomptes finaux. Ce sera un produit extraordinaire, mais cela va prendre du temps. M. Sébastien Barras désire une explication concernant la dette du bénéfice curial. M. Michel Magne lui répond qu'on avait déjà sorti un montant lors de la rénovation de la cure. Il restait Fr. 100'000.-- sur un compte à la banque. La corporation ecclésiastique (CEC) est favorable qu'on utilise ces fonds pour les rénovations. En réalité c'est un fond qui ne figure jamais dans les comptes de la paroisse. M. Alain Jousset demande d'où venait ces montants. M. Michel Magne lui répond qu'il s'agissait de messes fondées et de dons.

La parole n'étant plus demandée, M. le vice-président demande d'approuver ces comptes par main levée.

Les comptes 2022 sont approuvés à main levée à l'unanimité.

3. Budgets 2023 et rapport de la commission financière

M. Michel Magne en charge des finances donne lecture du budget de fonctionnement qui se solde par un bénéfice de Fr. 1'790.--. Il reste Fr. 112'528.75 pour payer les factures dès qu'on les aura reçues. En ce qui concerne le ministère pastoral ce sont les factures qu'on reçoit de la CEC. Sous capitaux et emprunts le montant est un peu plus élevé car il y a les intérêts et 2% d'amortissement obligatoire sur le crédit accordé par la CEC.

Le vice-président remercie M. Magne pour cette présentation et donne ensuite la parole à la commission financière pour son rapport.

Les membres de la commission financière ont examiné le budget et proposent à l'assemblée de l'accepter.

Le vice-président remercie la commission financière pour son travail et demande d'approuver ce budget par main levée

Le budget 2023 est accepté à main levée, à l'unanimité.

Un grand merci à notre trésorier M. Michel Magne et à la commission financière pour son travail.

4. Election du conseil de paroisse (informations)

M. Pascal Wicht remercie Mme Stéphanie Maradan Wehren qui a quitté le conseil et souhaite la bienvenue à M. Frédéric Castella qui l'a remplacée. Il remercie également M. Eric Haberkorn qui a également quitté le conseil et qui est remplacé par Mme Adeline Meuwly. Tous les autres membres du conseil ont été réélus tacitement. Nous serons tous assermentés le 29 avril 2023.

5. Election de la commission financière

À la suite de sa nouvelle fonction de conseiller paroissial, M. Frédéric Castella est remplacé par M. Pascal Schouwey. La commission financière doit être réélue pour 5 ans et le conseil de paroisse propose donc de réélire Mme Marisol Gantner, M. Martial Monney et le nouveau membre M. Pascal Schouwey.

La commission financière est élue à l'unanimité avec applaudissements.

6. Désignation des candidats pour l'élection des représentants des paroisses à l'assemblée de la Corporation ecclésiastique cantonale (CEC)

Nous n'avons pas de candidats qui se sont annoncés.

7. Activités pastorales

L'abbé Jean représente l'équipe pastorale. Il nous lit le rapport de l'équipe pastorale, agrémenté d'images. Les soupes de carême 2022 ont pu reprendre, après le COVID. Nous avons eu la joie d'accueillir un nouvel aumônier au Home du Gibloux, M. Sylvain Queloz. Mme Iris Chevrolet l'a rejoint en cours d'année à raison de 20% pour chacun au home du Gibloux. Les premières communions ont eu lieu dans toutes les paroisses. Magnifique moment de partage avec les Céciliennes à Ecuillens et tous les chœurs de l'UP. Les servants de messe, 70 enfants, ont eu une belle sortie à Europa Park. Le concert avec Natacha St Pier à Ecuillens a remporté un beau succès. Lors de la messe d'envoi à Estavayer, nous avons eu la joie d'accueillir Mmes Chiara Dalle Nogare et Henrieta Cutrino. Encore un grand merci à Danielle Spicher pour son engagement. La sortie de l'UP à Siviriez sur les traces de Marguerite Bays s'est très bien déroulée. Durant l'année, il y a eu la Toussaint, la messe Missio, la lumière de la Paix, la messe de rorate et les fenêtres de l'Avent au CO à Farvagny. Les chanteurs à l'Etoile sous la houlette de Catherine Soldini ont sillonné les villages de Rossens, Corpataux, Vuisternens-en-Ogoz et Farvagny. Merci aux personnes qui ont quitté leur engagements soit pour la paroisse de Corpataux-Magnedens Mme Stéphanie Maradan Wehren et M. Eric Haberkorn. Nos prières les accompagnent. Un groupe de musiciens/nes a été fondé pour chanter les messes enchantées dans l'UP. Pour notre paroisse, quand le chœur ne chante pas et qu'Adeline ne peut pas animer, on peut les demander mais il faut s'y prendre à l'avance. On termine avec une prière commune. Merci à l'abbé Jean pour ses paroles et à M. Frédéric Castella pour la technique !

8. Divers

M. le vice-président passe la parole à M. Frédéric Castella qui s'occupe du site internet de la paroisse. Il nous informe que le site est régulièrement mis à jour. Il souligne que le nombre de personnes qui le consulte n'est pas brillant. Il y a juste la page des messes qui intéresse. Il y a peu de visites même avec les photos de la rénovation du clocher. Merci si vous avez des idées ou propositions pour agrémenter le site. M. Alain Jousset souhaite savoir comment on accède au site. On va sous paroisse de Corpataux-Magnedens et on le trouve.

M. Sébastien Barras a une question concernant le nettoyage du parvis de l'église. Il dit que c'est du domaine communal et souvent ce n'est pas nettoyé, certainement à cause des travaux. Il faut faire un petit rappel à la commune. Il dit qu'il a reçu même des remarques concernant le jardin du souvenir. Les herbes ne sont pas taillées. On en prend note.

Mme Anne Meuwly a plusieurs remarques ou questions :

- le compost près des tombes pose un problème surtout en été avec les odeurs. Cela fait partie du cimetière, à voir avec la commune.
- qui va prendre en charge les frais liés aux dégâts d'eau à la tribune de l'église ? L'ECAB à cause des tuiles cassées par le mauvais temps et après c'est à voir avec l'architecte pour les responsabilités s'il y a eu erreurs. Heureusement que l'orgue n'a rien eu. Le facteur d'orgues est passé pour enlever la bâche et l'accorder. Il faut changer encore le tapis à la tribune, nettoyer les murs.
- des choses disparaissent dans le local des vases. Il faudrait mettre une serrure avec une clé. Le conseil en prend note.
- suggestion de supprimer les premiers bancs près de l'autel car il est difficile de circuler lorsqu'il y a des concerts et que le podium est installé. Heureusement qu'il n'y a pas eu d'enterrement durant cette période. M. Michel Magne répond que ces bancs sont vissés dans le sol, c'est compliqué car on a le chauffage au sol.
- remerciements pour la température dans l'église qui est agréable car dans d'autres paroisses les gens ont froid. M. Michel Magne répond que chez nous on laisse une chaleur constante.
- cette année l'eau au cimetière a été remise en service après l'hiver le jeudi saint mais parfois c'est plus tard et des personnes ne sont pas satisfaites. A voir également avec la commune.
- lorsque le prêtre arrive pour une célébration, souvent il n'y a plus de place de parc libre devant l'église. Le conseil a déjà communiqué à l'abbé André qu'il peut sans autre parquer à la cure. Il en est de même pour l'abbé Jean.
- nettoyage du fond de l'église : M. Frédéric Castella répond qu'ils vont venir nettoyer les murs de la tribune. Il faudrait peut-être voir une fois pour faire le ménage à fond. Il faut dire à la dame qui s'occupe de l'entretien de l'église d'être vigilante avec l'aspirateur.
- porte de la sacristie ouverte parfois : on ne sait pas qui ouvre. Le chœur ferme toujours et ils sont deux à vérifier.
- transmission de la demande de M. Gabriel Barras : regarder l'autel car il y a des fissures dans les sculptures. On en prend note.
- décoration florale lors des fêtes de Pâques : elle sait qu'une personne s'est plainte mais cette année l'UP lui a transmis un Triduum qui demandait de faire simple. Alors des personnes n'ont pas apprécié. On en prend également note.

Mme Maria Jousset est reconnaissante pour la projection des paroles des chants lors des messes. Mme Anne Meuwly relève que c'est du travail pour le faire mais que tout le monde apprécie.

M. Adrien Bourret remercie au nom du chœur la paroisse et le conseil pour la mise à disposition de l'église et la bonne collaboration. Il ajoute que le chœur avait des demandes pour les messes mais le secrétariat de l'UP ne les a pas prises en compte. Comme la passion et la messe de la patronale qui est mise au dimanche matin au lieu du samedi soir. Il s'excuse pour la messe de Noël où ils ont dû un peu déplacer le mobilier avec les chœurs. Ils ont été surpris de la façon dont ça s'est passé. Il s'est excusé à l'abbé André qui lui a dit qu'avant de bouger l'autel on lui demande d'abord. L'abbé Jean dit que concernant les demandes pour le plan des messes, il faut répéter les choses au secrétariat ou à l'abbé André. M. Frédéric Castella relève que le chœur envoie des mails au secrétariat mais que leurs demandes ne sont pas prises en compte chaque fois. La directrice dirige deux chœurs et elle doit se faire remplacer à cause des soucis de communication. L'abbé Jean dit d'envoyer directement leurs demandes à l'abbé André si c'est comme ça. Pourtant il est déjà mis en copie. Mme Stéphanie Maradan Wehren relève qu'il faut que le conseil écrive un courrier au secrétariat. On en prend note. Cette année le chœur chantera pour la Première Communion, la messe de la patronale et celle de la fête Dieu. M. Adrien Bourret fait un peu de pub pour le prochain concert du chœur le 30 avril à 17h à Corpataux et le 7 mai à 17 à Grandvillard. Encore merci pour ce que la paroisse fait pour le chœur. Mme Maude Aran a dû répondre à la Suisa pour les partitions c'est en ordre. M. Alain Jousset demande si c'est possible que la main courante pour accéder à la tribune soit rallongée. On en prend bonne note. Mme Anne Meuwly souhaite savoir où sera le reposoir à la fête Dieu. M. Pascal Wicht lui répond qu'il sera installé sur le bassin communal. A ce sujet, il regardera avec M. Gabriel Barras. Mme Stéphanie Maradan Wehren souhaite des nouvelles concernant le micro à l'ambon. M. Pascal Wicht lui répond qu'il a déjà pris contact plusieurs fois avec l'installateur. Il va le relancer. Mme Anne Meuwly ajoute que le micro fonctionne très bien, il grésille si les personnes soufflent dedans.

La parole n'étant plus demandée, M. le vice-président remercie les personnes présentes à cette assemblée, l'abbé Jean, la commission financière, Anne, Adeline et Thérèse pour leur disponibilité, Agnès et Myriam qui se chargent des aubes, les sociétés qui s'engagent pour la vie de la paroisse et de nos villages, l'équipe pastorale, Catherine Soldini qui anime diverses activités pastorales, Gabriel Barras et son équipe qui ont reconstitué un conseil de communauté, Judith Geinoz pour le nettoyage de l'église et de la salle de la cure, tous les bénévoles qui interviennent ponctuellement ou régulièrement, ainsi que les membres du conseil de paroisse : Sonia, Michel et Frédéric pour l'excellente ambiance qui règne au sein de cette équipe.

M. le vice-président clos cette assemblée à 21h27, et place à une verrée.....

Corpataux, le 27 avril 2023

Pour le conseil de paroisse de Corpataux-Magnedens

Le vice-président : Pascal Wicht

La secrétaire : Sonia Nicolet